

La Voie Domitienne en Domitienne

Où est la Voie Domitienne?

Cet itinéraire "voie domitienne" suit le tronçon de la première voie romaine de Gaule, qui relie l'Italie à l'Espagne, et traverse les communes de Nissan-lez-Ensérune et Colombiers. Elle y développe, au sein de sa section entre Narbonne et Béziers, son tracé rectiligne sur près de 9 km, après l'angulation du viaduc de Posserme (*Pons Septimus* au VII^{ème} mille), dans l'étang de Capestang.

Passant au pied de l'oppidum celtibère d'Ensérune, la domitienne a été aménagée ici selon un tracé rigoureusement parallèle à une voie protohistorique mise au jour en 2006 au point (2).

Repère emblématique du territoire, la voie, établie après la conquête de la Gaule méridionale par l'autorité romaine, s'est imposée comme l'axe stratégique, politique et commercial de la province. Elle court sur près de 250 km depuis le Rhône jusqu'à la frontière des Pyrénées.

Elle appartient à la catégorie des *viae Publicae*, qui sont entretenues aux frais de l'empire et portent le nom de leur constructeur, ici Domitius Ahenobarbus, premier proconsul, installé à Narbonne, capitale provinciale. Il a commencé sa construction dès la conquête de la région par Rome, vers 118 avant notre ère.

Les travaux de la voie se déroulent sous la maîtrise d'ouvrage du pouvoir central, relayée dans la province par le gouverneur. Le chantier qu'ouvre Fontéius au I^e s. avant notre ère, est bien connu par le texte de Cicéron, où sont évoquées les malversations qui ont conduit les administrés à réclamer son accusation.

On fait souvent coïncider son tracé théorique avec la route actuelle (chemin de Poilhes à Colombiers) qui correspond à l'orientation générale de la voie, mais les fouilles conduites en 1987 et depuis 2007 ont révélé que la route moderne pouvait s'en éloigner de quelques mètres.

Le chantier archéologique est ouvert en période de fouilles.

Du XI^{ème} au XII^{ème} mille : du col du Malpas à la mairie.

D'un milliaire à l'autre (1250 m), le parcours compte un peu moins d'un mille romain (1480 m) entre les XI^{ème} (1) et XII^{ème} (3) milles depuis Narbonne. En réalité, il longe la voie romaine qui court, en moyenne, à quelque 8 m plus au sud.

D'une façon générale, une voie publique mesurait de 8 à 16 pieds de large (2,4 à 5 m) or, au point (2), les fouilles en cours depuis 2007 révèlent une emprise beaucoup plus importante.

La voie, qui passe en remblai, est large de 40 pieds (12 m) et se compose de deux éléments : une puissante chaussée de 7 m doublée au nord, par une allée cavalière (5 m) qu'empruntaient piétons, cavaliers et troupeaux, l'ensemble étant bordé au sud par un mur bien appareillé.

Un complexe routier semble s'être développé là assez tôt, autour d'un relais-auberge et d'un atelier de forgeron, pour répondre aux difficultés de circulation que pouvaient rencontrer les voyageurs entre l'accès au col et le franchissement du ruisseau du Bordel. Son régime parfois torrentiel et les risques de crues ont conduit Vauban, au XVII^{ème} s. encore, à construire un aqueduc, visible entre la route et le canal, sous lequel il évacue les eaux de surface vers l'étang de Montady.

Du XII^{ème} au XIII^{ème} mille : de la mairie à l'étang Bernat.

Cette seconde étape (1710 m), qui dépasse légèrement la valeur d'un mille, retrouve le tracé historique de la voie au point (4). Elle y a été observée lors des travaux d'aménagement du port, en 1987, qui ont montré que la route moderne la recouvrait en partie. Comme au point (2), l'état de la chaussée, avec ses ornières et ses nids de poule, indique l'importance et la durée du trafic qu'assurait cet axe majeur. Mais rien ne permet de savoir si la voie comportait là, en terrain plat, une allée cavalière comme au point (2).

Dans tout le territoire de la colonie romaine de Béziers (fondée par Octave en -36), la voie, qui est l'axe majeur du territoire colonial (*decumanus maximus*), assume sa fonction d'aménagement rural. Dans cette plaine littorale ponctuée d'étangs, elle a notamment contribué à développer une maîtrise de l'eau. On le voit au point (5), aux abords du troisième milliaire, où la voie borde la rive nord de l'étang Bernat, qu'elle limite et domine. Aujourd'hui asséché, il était sans doute encore en eau à l'époque.

